

DOMINIQUE ANKLIN
& ANNE-CATHERINE HURNY

Budget 2015 : baisse d'impôts et amélioration des prestations !

La bonne santé actuelle des finances communales permet à priori de réduire le centime additionnel de 42 à 41 dès l'année prochaine; ceci sans compromettre à court terme les prestations offertes à la population! En effet, plusieurs postes budgétaires ont été adaptés à la hausse pour répondre à des priorités sociales et environnementales. A titre d'exemple, la commune subventionnera 5 places de crèche supplémentaires dès 2015.

Malgré les importants investissements réalisés ces dernières années pour développer les infrastructures publiques (crèche, groupe parascolaire, local de sauvetage, etc.), la dette est quasi nulle si l'on tient compte des importantes liquidités qui résultent d'une recette exceptionnelle perçue en 2014. Ces liquidités permettront de rembourser progressivement les emprunts contractés par la commune d'une part et financeront une partie des nouveaux investissements prévus lors de la prochaine législature d'autre part.

Bien que réjouissante, cette situation favorable doit être appréhendée avec circonspection.

En effet les diverses votations et réformes en cours et à venir – impacts économiques du vote populaire du 9 février et de l'initiative Ecopop si elle est acceptée, suppression possible des forfaits fiscaux et de la taxe professionnelle, nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes, etc. – pourraient avoir des conséquences importantes sur les finances publiques cantonales et communales dont l'ampleur pour Bellevue n'est pas connue à ce jour !

A cela s'ajoute le développement programmé de la commune qui, lorsque le projet du Champ du Château et quelques autres promotions immobilières seront réalisés, verra son nombre d'habitants croître d'environ un millier (horizon 2020). Cette forte croissance de la population nécessitera certainement d'adapter les infrastructures existantes (école, parascolaire, crèche, chemins, etc.) et d'étendre le cercle de bénéficiaires des prestations communales. En conséquence, les dépenses communales vont augmenter significativement sans qu'il soit aujourd'hui certain qu'elles seront intégralement couvertes par des recettes supplémentaires !

En vertu de ce qui précède, BdA accepte avec réserve la légère réduction des impôts

communaux dans la mesure où les prestations sociales ne sont à ce stade pas remises en cause. Toutefois, BdA a déposé une résolution invitant le Conseil municipal à faire preuve de prévoyance en matière de gestion des finances communales dans les années à venir. Cette résolution vise notamment à réaliser les investissements prioritaires et à effectuer des amortissements anticipés d'une part et, d'autre part, à sursoir à toute nouvelle baisse d'impôts avant l'entrée en vigueur des différentes réformes en cours.

Cette attitude prudente et responsable vise à préserver les prestations communales offertes à la population belleviste de toute insuffisance de financement dans les années à venir.

Aînés - Jeunes Famille - Aménagement Sécurité - Culture

Si ces thèmes vous intéressent, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos opinions et propositions en participant aux événements organisés par BdA !

A cet effet, réservez sans plus attendre les dates indiquées dans notre agenda "rotatif" que vous pouvez découvrir sur:

Facebook
Bda-Bellevue d'Avenir



Notre site
www.bda-bellevue.ch

Bellevue d'Avenir est un groupe menant une politique locale depuis plus de 20 ans. Il est à l'origine de nombreux projets à caractères sociaux et urbanistiques. Sensibles aux questions environnementales et économiques, ses membres s'engagent pour un développement durable de notre commune.

la.dépêche



Petite enfance bilan & perspectives

page 02 & 03

Budget 2015

page 04

INVITATION
Le samedi
22 novembre 2014
dès 10h00
dans le Verger antique

YVETTE CLIVAZ & GÉRALD RUEGSEGGER

Roselière - Tuileries: mon quartier !

- ◇ De nouveaux immeubles construits au cours des dix dernières années.
- ◇ Une densité importante, une population jeune, des cultures et des nationalités différentes.

Vous habitez là !

Venez nous rejoindre et nous dire ce que vous attendez et souhaitez pour votre quartier.

Nous connaissons les immeubles en nombre, les places de parc trop rares, le chemin des écoliers sinueux, les containers débordants, le verger antique, la place de jeux, le centre sportif. Mais quelle est l'image que vous vous faites de votre quartier ?

Quelle que soit votre réponse, le samedi 22 novembre prenez la parole !

Les conseillères et conseillers municipaux de Bellevue d'Avenir sont à votre écoute et vous accueillent de 10 à 16 heures tout proche de chez vous – une construction éphémère sera montée au verger antique.

Nous pourrions ainsi échanger autour de la vision de votre quartier.

A midi, grillades et boissons sont gracieusement proposées.

Prenez la parole librement et simplement, que ce soit autour d'une collation ou piqués par la curiosité, au détour d'une promenade.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et nous attendons par n'importe quel temps.

Si le cœur vous en dit, cela sera l'occasion de définir l'identité de votre lieu, voire d'élaborer les bases d'un « contrat de quartier » vous donnant les moyens de le changer.



FABRICE MALACRIDA

Petite enfance: bilan et perspectives en matière de solutions de garde

Vous trouverez les liens vers les sites web des organismes cités dans cet article sur: www.mairie-bellevue.ch (onglet Culture et Social, Petite Enfance).

Ce 6 octobre, BdA réunissait des professionnels de la petite enfance et les bellevistes. Cette soirée débat, animée par Gérald Ruegsegger, a vu la participation des représentants des Ticoquins, des Petits Loups, de Supernounou et du service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ, office de l'enfance et de la jeunesse). Daniel Fabbi, conseiller administratif, a eu l'ambabilité de se joindre à l'assemblée en vue de répondre aux questions relatives à la crèche. L'occasion a été donnée de faire le point en matière d'offre de garde de la petite enfance ; pour des raisons pratiques, nous les regrouperons selon les deux catégories retenues par le SASAJ en matière d'offres d'accueil:

L'offre restreinte

Celle-ci permet de placer son enfant pour des demi-journées de 3h à 4h jusqu'à 5x par semaine selon l'institution. Elle exclut la prise de repas de midi sur le lieu d'accueil. Les jardins d'enfants ou garderie sont donc prioritairement des lieux de sociabilisation de l'enfant. Il bénéficie d'un cadre de jeu et de découvertes et les parents peuvent compter sur un encadrement adéquat pour un prix abordable ; compter 5 à 8 CHF de l'heure. Si ces offres dégagent un peu de temps au

parent, elles ne sont souvent pas compatibles avec une vie professionnelle. Il faut alors composer avec son réseau (familial) pour amener/rechercher/garder l'enfant, même pour un taux d'activité à 50%.

L'offre élargie

Elle est composée de crèche et structures d'accueil familial de jour. Selon une étude cantonale rendue publique le 9 octobre, la crèche reste très largement le premier choix des parents, qui ne se tournent vers les accueillantes familiales (ex-mamans de jour) que s'ils ne trouvent pas de place ou si leurs moyens ne le permettent pas.

Crèches comme accueillantes familiales répondent à un besoin important en termes de temps de garde de l'enfant. Elles offrent une capacité d'accueil du matin au soir avec prise en charge du repas de midi et des collations dans la journée.

La crèche offre un encadrement collectif des enfants dans un lieu dédié à celui-ci. C'est le cas à Bellevue avec la présence de la Crèche intercommunale des quatre saisons. Equipée de salles de jeux comme de repos, l'enfant peut être accueilli à la journée ou à la demi-journée sur la semaine. Le repas est confectionné sur place par un cuisinier. Elle propose 25 places à temps plein pour les petits bellevistes, de 7:00 à 18:15, cinq jours par

semaine. L'infrastructure et l'encadrement sont idéaux. Par rapport aux horaires des enfants en âge scolaire, ceux de la crèche semblent plus compatibles avec le monde professionnel. Des horaires étendus, temps plein le mercredi et seulement deux semaines d'arrêt à Noël et en été. Aujourd'hui, après une mise à jour de la liste d'attente par les autorités communales et la direction de la crèche, l'offre de crèche répond pour moitié aux besoins de places des bellevistes. C'est un bond en avant par rapport à la situation antérieure et même si de nouvelles places sont prévues pour amener à terme la crèche à son plein régime (82 places réparties entre 4 communes), le bilan semblera toujours très mitigé pour des parents et enfants en « attente ».

Ce qu'il faut savoir c'est qu'une place de crèche coûte cher aux parents comme à la commune qui finance chaque place à hauteur de Fr. 23'000.- Néanmoins, si l'on dépasse cette lecture du coût direct, il est intéressant de relever que selon une étude réalisée en 2003 (<http://www.egalite.ch/creche-rentable.html>) chaque place de crèche rapporte car elle permet de maintenir des parents dans leur activité professionnelle. Il s'agit donc de convaincre les autorités de cette réalité.

En ce qui concerne l'accueil familial de jour («maman de jour»), l'offre est représentée par l'association Supernounou présente à Versoix mais couvrant les communes de Grand-Saconnex, Bellevue, Collex-Bossy, Pregny-Chambésy, Genthod, Versoix et Céligny.

Supernounou est une structure de coordination, intermédiaire entre les parents « placeurs » et les accueillantes familiales indépendantes. Les deux coordinatrices de Supernounou accompagnent les accueillantes afin qu'elles disposent de l'autorisation d'exercer dans cette nouvelle profession. Supernounou fournit des aides financières à la formation, prête du matériel de puéricultrice, fournit un support et des conseils pour les aspects administratifs, notamment en assurant la gestion des factures entre les parents et les accueillantes. Pour les parents, il s'agit d'une structure à l'écoute de leurs besoins et cherchant à trouver « l'accueillante » fournissant toutes les garanties d'un bon accueil de l'enfant. Les horaires sont pratiquement à la carte. L'enfant est reçu au domicile de l'accueillante familiale qui peut garder un maximum de 5 enfants. La moyenne est cependant de 2 enfants par accueillante.

Le coût de la garde est réduit par rapport à celui d'une crèche. Il faut toutefois compter environ Fr. 5.80 de l'heure.

Le nombre d'accueillantes est cependant insuffisant pour répondre aux besoins des familles. Ainsi sur Bellevue, il n'y a pas encore d'accueillante agréée par le canton. Et pourtant, ce métier s'exerce à domicile après une formation visant à donner à l'accueillant-e les outils et méthodes nécessaires pour la garde

d'enfants (réagir aux situations d'urgence, pédagogie, etc.).

Et pour la suite ?

Lors de la soirée débat, l'idée d'élargir les offres restreintes actuelles afin qu'elles permettent à des parents actifs de bénéficier de demi-journées plus complètes a été suggérée. Il s'agirait de permettre aux enfants de manger sur place ou au plus proche des locaux. Des solutions visant à inclure la sieste pourraient être envisagées. Pour cela, il faut que les responsables investissent dans ces structures (rappelons que la garderie des Ticoquins est autogérée) et qu'elles soient sûres d'avoir des parents intéressés par cette solution. Ouvrir les Ticoquins en après-midi n'avait pas rencontré de succès par le passé, selon la présidente du comité. Néanmoins, s'il existait aujourd'hui un réseau de parents d'enfants en bas âge intéressés à une telle offre, nous ne pouvons que les inviter à se manifester auprès des Ticoquins comme auprès des jardins d'enfants.

Quant à l'offre élargie, BdA souhaite relever l'effort fait par l'Exécutif et la direction de la crèche pour diminuer les coûts de fonctionnement afin de permettre d'accueillir plus d'enfants. En parallèle, si l'offre actuelle d'accueillantes familiales de jour agréées jouit au moins d'une qualité indiscutable: elle possède une marge de progression importante. Deux solutions seraient donc à envisager. Soit les communes poursuivent avec la structure régionale de Supernounou et en renforce la promotion pour séduire les mamans de jour en puissance comme les parents placeurs. Soit on s'aligne sur un modèle qui implique que la commune investisse dans sa politique

de la petite enfance et offre aux accueillantes familiales de passer du statut d'indépendante (un peu lourd à gérer) à celui d'employée d'une structure de coordination régionale. Ce modèle fait ses preuves dans plusieurs autres communes, pourquoi pas à Bellevue ?

Quant aux (futurs) parents concernés, nous les invitons à étudier toutes les alternatives. La crèche offre une simplicité de gestion appréciée et appréciable. Elle constitue cependant la prise en charge la plus lourde pour les finances familiales. Lorsque cela est possible, il est conseillé d'étudier les alternatives parmi l'offre d'accueil figurant sur le site de la commune. Valoriser le réseau familial en alternance avec un jardin d'enfants est une solution complémentaire à celle de s'inscrire à la crèche au plus tôt et, en attendant d'y trouver une place, de jouer sur la complémentarité des offres. Dans tous les cas, les portes des institutions leur sont ouvertes. Qu'ils n'hésitent pas à contacter Supernounou, crèche, Ticoquins et jardins d'enfants ; leurs responsables répondront volontiers à leurs interrogations.

